



NoA, la nouvelle offre de télévision régionale en Nouvelle-Aquitaine

Aide-toi, le ciel t'aidera !

NoA est née le 11 septembre 2018. Sur son berceau, de nombreuses fées se sont penchées. Des hauts dignitaires de France Télévisions, il n'en manquait aucun, la présidente en tête. Un vœu et puis s'en va car, pour le reste, cette nouvelle offre de télévision régionale publique, diffusée uniquement sur les « box » et internet, va devoir survivre par elle-même. Serait-ce un avant-goût de ce qui se prépare pour toutes les antennes du réseau régional de France 3 ?

À peine quelques centaines de milliers d'euros alloués par France Télévisions, le reste est financé par la région, un peu plus d'1 million par an sur 3 ans dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens.

Alors comment, avec si peu, faire une télévision? En privilégiant le recours à de nouvelles écritures via des outils « agiles », en misant sur l'enthousiasme des salariés, en récupérant des cadres détachés avec leur poste et en mettant en œuvre de nouvelles activités « hybrides » validées par un accord d'expérimentation...

Cet accord, le SNJ l'a signé non sans émettre quelques réserves : sanctuariser l'information, domaine exclusif des journalistes, pas de nouvelles compétences complémentaires journalistes/monteurs ou monteurs/journalistes, pas d'empilement des tâches et un réel volontariat des salariés.

Le volontariat, c'est la clé de voute de ce projet, le moyen d'accroître la productivité en remplaçant « autant que de besoin » sans augmenter le nombre d'ETP.

Mais de quel volontariat parle-t-on ? Le « spontané » sans la moindre arrière-pensée, le « suscité » avec la perspective d'une contrepartie : mobilité, intégration, promotion ? Voir même « l'imposé » avec des tâches supplémentaires à effectuer et des changements d'horaires qui, pour la direction, relèvent de la stricte application du contrat de travail.

(page 1/2)



Conséquence : certains salariés se disent emballés mais d'autres mesurent déjà les tensions induites par la mise en œuvre de ce projet : manque de préparation en amont, insuffisance de coordination et de suivi éditorial, manque de temps pour être opérationnel, nombreux problèmes techniques (dysfonctionnements du serveur, mauvaise qualité du son, absence de synthés à l'antenne, matériel inapproprié ...) avec pour point d'orgue la gestion d'antenne où les salariés sont à la limite de la rupture.

En tant que signataire de l'accord d'expérimentation, le SNJ participe pleinement à la commission d'évaluation, de suivi et d'ajustement. Ce texte est évolutif, et nous restons plus que jamais déterminés à veiller au respect des pratiques et des engagements pris.

Le SNJ tire la sonnette d'alarme concernant les premiers dysfonctionnements constatés et exige que soient respectés les engagements de la direction concernant la charge de travail.

Paris, le 1^{er} octobre 2018

(Page 2/2)